

SURF 2000

Adjuvant améliorant le traitement et limitant la dérive

Propriétés

- ❑ Améliore la qualité de la bouillie. Maintient le pH en eaux acides. Dans les eaux à pH élevé et en eau calcaire, neutralise les eaux dures (important pour le Glyphosate et les produits hormônés : débroussaillant, sélectifs gazons).
- ❑ Améliore la pulvérisation en limitant la dérive, l'évaporation et l'effet brouillard (régler pression et choisir les buses adéquates).
- ❑ Augmente l'adhésivité (pouvoir de rétention) des produits sur la plante, limitant la perte par ruissellement et par les lessivages les jours suivants.
- ❑ Optimise l'étalement des produits sur la feuille, leur permettant d'agir sans refus de la plante et évitant les pertes de bouillie.
- ❑ Fixe les molécules d'eau de l'air, maintenant ainsi une bonne humectation et la durée d'action du produit.
- ❑ Optimise la pénétration dans la plante, mais aussi la diffusion homogène dans le sol. Limite la dérive.
- ❑ Réduction du lessivage : 2 fois plus efficace qu'une amine grasse et 4 fois plus que les huiles adjuvantes.
- ❑ Des applications sur des plantes résistantes ont montré une amélioration significative de l'efficacité : Panic + 91%, Digitale + 68%, Chenopode + 63%, Morelle + 26%.
- ❑ Faible dose à l'hectare, limitant le gaspillage des phytosanitaires.
- ❑ Peut-être utilisé avec les fongicides et les substances de croissance.

Mode d'emploi

- ❑ Dose d'emploi Surf 2000 : 0,1% (10 cl pour 100 l d'eau).
- ❑ Remplir la cuve au ¾ avec de l'eau. Ajouter Surf 2000 puis le désherbant sous agitation. Terminer le remplissage de la cuve avec de l'eau en maintenant l'agitation.

Précautions d'emploi

- ❑ Habituelles pour les phytosanitaires.
- ❑ Craint le gel.

Caractéristiques techniques

- ❑ Matières actives : 500 g / l de polymère d'amine gras – 500 g / l de polysorbate 20.
- ❑ Classement toxicité : SGH09, H410.
- ❑ Fiche de données de sécurité disponible sur : www.produits-de-france.fr ou sur simple demande.

HOMOLOGATION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET.

Service de la qualité alimentaire et des actions vétérinaires et phytosanitaires

Direction Générale de l'Alimentation
AMM Jouffray-Drillaud n° 9700577

